Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 23/10/2026

GRAP - GROUPEMENT REGIONAL ALIMENTAIRE DE PROXIMITE Les Culotté.e.s rappelle Tempeh artisanal frais et bio du Diois



- Noms des modèles ou références concernés : **Tempeh de pois chiches Tempeh de lentilles Tempeh de soja**
- Marque : **Les Culotté.e.s**
- **Lot 32.1510 Conditionné le 19/10/26 Date limite de consommation 29/10/2026**
- Conditionnements : **Sous film étirable plastique**
- Date début/fin de commercialisation : **du 19/10/2026 au 24/10/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **Régions : Auvergne-Rhône-Alpes**
- Distributeurs : **- Epicerie Gervanne-Sye (26) - Epicerie La Carline (26) - Epicerie La Chèvre et le Chou (07) - Epicerie La P'tite Distrib (69) - Epicerie Géniale (26) - Epicerie La Super Epicerie (69) - Epicerie La Milpa (26) - Restaurant Yamaneko (26)**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Analyses microbiologiques au dessus des normes en vigueur, sur le lot précédent. Retrait des produits de ce lot par précaution.**
- Risques encourus par le consommateur : **Bacillus cereus**
  Staphylococcus aureus (agent responsable d'intoxination staphylococcique)

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
  Les toxi-infections alimentaires causées par les Bacillus cereus se traduisent soit une diarrhée souvent accompagnée de douleurs abdominales, de nausées et parfois de fièvre survenant dans les 8 à 16 heures après ingestion de l'aliment contaminé, soit par des vomissements survenant dans les 5 heures après consommation. Ces symptômes peuvent être aggravés chez les personnes sensibles ou immunodéprimées.

  Les toxi-infections alimentaires causées par les Entérotoxine Staphylococciques se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (vomissements principalement) apparaissant dans les heures qui suivent l'ingestion et disparaissant en général rapidement.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**

CONTACT

- Numéro de contact : **0757182312**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre